

OMPI



IPC/CE/41/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 février 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)

COMITÉ D'EXPERTS

Quarante et unième session
Genève, 16 – 20 mars 2009

TABLE DE CONCORDANCE CIB-TECHNOLOGIE

Document établi par le Secrétariat

1. Les statistiques relatives aux brevets donnent des informations précieuses sur l'activité inventive. Pour les établir, l'OMPI et d'autres offices de propriété intellectuelle utilisent depuis plusieurs années une concordance entre des domaines technologiques prédéfinis et la CIB. Dernièrement, ces domaines technologiques ont été revus et la concordance a été révisée.

2. L'annexe du présent document contient un document commandé par l'OMPI qui explique la table de concordance actuelle pour 35 domaines technologiques différents et les modifications par rapport à la concordance précédente, tout en donnant des explications sur la méthode générale adoptée. La nouvelle concordance a déjà été utilisée pour le Rapport mondial sur les brevets – 2008 de l'OMPI et figure également à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/ipstats/fr/statistics/patents>.

2. Le Comité d'experts est invité à prendre note du contenu de l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]